

## **Titre : REGLEMENTATION INCENDIE**

### **CONSTRUCTION DES BATIMENTS D'HABITATION**

La construction des maisons individuelles et des bâtiments d'habitation collective nécessite le respect des dispositions réglementaires de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié contre les risques d'incendie ;

Présentation de l'actualité réglementaire : Loi ELAN et loi ESSOC

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Savoir identifier les différentes réglementations de sécurité incendie en fonction de l'activité des bâtiments ;
- Connaître les objectifs du règlement de sécurité dans les ERP ;
- Maîtriser l'organisation et la structure des textes réglementaires ;
- Acquérir une méthodologie pour savoir où aller chercher les informations et comment appliquer la réglementation ;
- Connaître les organismes « conseil » pour un meilleur accompagnement dans le domaine de la sécurité incendie (assistance Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'œuvre) et l'ingénierie en sécurité incendie.
- Savoir comment renseigner une notice de sécurité ;
- Savoir comment gérer des demandes de dérogations au règlement de sécurité ;
- Le point sur l'actualité réglementaire : Loi ELAN et Loi ESSOC – les IMH

# REGLEMENTATION INCENDIE

## PROGRAMME

### Principes de sécurité incendie

- Sensibilisation aux risques et conséquences de l'incendie
- Objectifs de la prévention
- Classification française et européenne des matériaux et éléments de construction pour leur comportement au feu
- Réaction et résistance au feu des matériaux, façades vitrées, les couvertures, les câbles électriques

### Les réglementations :

- Historique des réglementations
- Classement des bâtiments en familles
- Présentation de l'organisation des textes réglementaires, outils de recherche

### Thèmes développés :

- Les acteurs de la prévention – les responsabilités
- Classement des établissements,
- Dispositions constructives, principes d'évacuation ou de confinement, aménagements intérieurs, PV de comportement au feu des matériaux, installations techniques, ventilation, désenfumage, les moyens de secours
- Distribution intérieure des logements et des locaux
- Locaux à risque particulier
- Installations techniques
- Moyens de secours
- Maintenance, entretien, vérifications des installations techniques (phase construction et en cours d'exploitation)

Les logements foyers

Les parcs de stationnement

Les notices de sécurité, les dérogations.

Le point sur l'actualité réglementaire :

- Cohérence entre règles techniques d'accessibilité PMR / de sûreté / de sécurité incendie
- Loi ELAN et loi ESSOC (ordonnances, décrets et arrêtés parus ou prévus)
- les IMH (immeubles de moyenne hauteur)

### Moyens pédagogiques :

Afin de dynamiser la formation et d'optimiser l'apprentissage, le mode magistral sera entrecoupé de modes d'apprentissage plus interactifs :

- Partage d'expérience / story telling ;
- Questions / réponses ;
- Débats en groupe de travail / brainstorming ;
- Sensibilisation et mise en situation au moyen de vidéos et des retours d'expérience
- Elaboration d'une notice de sécurité avec recherche des textes réglementaires par les stagiaires ;
- Etudes de cas autour de plans ;
- Utilisation de l'outil digital Klaxoon ;

**Public concerné :**

Maitres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre, architectes, concepteurs industriels, chargés d'affaires, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoine immobilier, collectivités locales, bureaux d'études, organismes de contrôle agréés, entreprises de construction, personnel de services techniques, bureaux d'études, organismes de contrôle agréés.

**Durée :**

1 journées (7 heure)

**Prix :**

Intra entreprise → sur devis personnalisé

Inter entreprise → 500 € H.T. / journée */participant*

**Lieux :**

Intra entreprise → dans vos locaux

Inter entreprise → Dans nos locaux – Le Carré Haussmann – 4 allée du trait d'union 77127 Lieusaint (77) ou à déterminer selon vos besoins

**Dates :**

A déterminer selon vos besoins

**Adaptation des formations**

Possibilité d'adapter les formations par rapport à des besoins spécifiques en entreprises

Pour toute demande d'informations complémentaires, nous vous invitons à nous contacter.